

Avenir de la langue française

Journal de l'association Avenir de la langue française n° 51 - décembre 2013

Association loi de 1901, créée en 1992, agréée par le ministère de la Justice et le ministère de la Culture et de la Communication

L'ÉDITORIAL d'Albert Salon

Vers 2014 : « partir comme en 14 » ?

« *Nous sommes en guerre !* » répète avec insistance Claude Hagège en parlant de la guerre des langues.

La résistance monte et s'organise contre l'offensive tous azimuts que la France subit avec l'appui actif de puissants « collabos ». Le combat pour le français en est un aspect très important, et un fil d'Ariane. Pour « *donner un sens plus pur aux mots de la tribu* » (Mallarmé). Plus encore : pour rejeter l'imposition programmée du *globish-pour-tous* illustrée en 2013 par l'article 2 de la loi 2013-660 dite loi Fioraso sur l'enseignement en anglais dans les grandes écoles et les universités.

Dans la terrible décomposition ambiante, nous sommes bien loin (peut-être est-ce heureux ?) d'une levée en masse « musique en tête » et « la fleur au fusil », « comme en 14 »...

Mais il y a des lueurs d'espoir, des appels à l'action, dont la synergie entre nos associations fait partie.

Dans le monde, les réactions contre l'hégémonisme anglo-saxon se multiplient jusque chez les vassaux les plus dociles, notre article sur l'Allemagne et l'Italie en est un exemple (voir pages 19-20).

Au Japon, écrasé depuis 1945 par la présence états-unienne, le peuple bouge et veut retrouver son âme et sa langue : en témoigne un article de l'*Asahi Shimbun*. Ce journal, tiré à 11 millions d'exemplaires, s'est tourné vers ALF pour montrer à son public que la France offre l'exemple d'une résistance linguistique organisée. *La Voix de la Russie* a aussi demandé un entretien à ALF, tout comme *L'Actualité* de Montréal...

En France que l'on américanise, dans la bien triste affaire de la loi Fioraso, ALF et trente associations ont réussi à nourrir dès janvier 2013, dans tous les médias, un vrai débat que divers parlementaires ont pu transformer en amendements. Un comité inter-associatif de vigilance et d'appui aux recours va en suivre l'application par les universitaires hostiles. Merci aux étudiants et à leurs parents de nous signaler les infractions. Il faudra du courage pour refuser, au risque d'être « sacqué », les cours en anglais. Nous serons avec les rebelles pour dénoncer publiquement les pressions subies, et les appuyer dans leurs actions en justice.

La campagne nationale « *Communes de France pour la langue française* » maintenant bien lancée, devrait produire, en décembre 2014, un gros bouquet de votes de notre manifeste par de nombreux conseils municipaux. Bouquet représentatif de la grande diversité française, à présenter alors comme l'équivalent d'un référendum d'initiative populaire. Nous offrons en outre aux signataires de bâtir ensemble, au moyen d'un site dédié, un réseau international de solidarité et de coopération entre communes de langue française.

Chaque membre d'ALF, chaque lecteur de nos publications, est invité à aborder au moins un maire, de préférence *vivat voce*, pour l'amener à obtenir le vote du manifeste par son conseil.

Enfin, nous n'oublions pas le grand projet Villers-Cotterêts, dont nous reparlerons.

Notre ligne est claire pour 2014 : pas de fleur au fusil, mais une guerre constante, avec tous nos alliés naturels en France, au Québec, en Wallonie, en Europe, en Afrique, pour repousser la redoutable offensive, bloquer le rouleau compresseur. C'est vital et urgent.

Albert Salon

VIE DE L'ASSOCIATION

Forum des Associations à Paris 12^e

Comme les années précédentes, ALF a présenté ses activités à l'occasion du Forum des associations organisé le 7 septembre 2013 par la mairie du 12^e arrondissement. Plusieurs administrateurs et militants se sont relayés à ce comptoir tout au long de cette journée, répondant aux questions des nombreux visiteurs de cette manifestation qui réunissait près de 200 associations de toute nature (culture, sport, solidarité...). Cette journée a permis de faire mieux connaître l'existence et le rôle d'ALF et de rencontrer des adhérents ou sympathisants du quartier.



Si suffisamment de bénévoles acceptent de participer à de telles manifestations – car elles ne se déroulent pas simultanément partout –, il pourrait être envisagé d'être présents lors d'autres forums associatifs, à Paris ou même en province, et d'accroître ainsi la notoriété d'ALF (adressez vos propositions au secrétariat).

Quatre des administrateurs présents le 7 septembre 2013 : A. Salon, M. Sergent, M.-A. Bécue, D. Nardin, Y. Montenay (photo A. Danloux).

Croissance de fréquentation du site internet d'ALF

Régulièrement mis à jour et complété, le site internet d'Avenir de la langue française foisonne de références et d'informations. Plusieurs milliers de personnes le consultent chaque mois en France ou à partir d'autres pays ou continents. Et vous, vous y référez-vous souvent ?

Une première version du site avait été lancée en 2003 et la version actuelle date de l'été 2008 (mise en place par votre serviteur). Ces dernières années, la fréquentation a été en augmentation constante.

En 2009, 4 500 visiteurs par mois visitaient 11 500 pages différentes ; en 2010-2011, nous avons progressé avec 8 800 visiteurs par mois (21 000 pages vues) ; en 2012, nouvelle avancée : 9 500 visiteurs et 29 000 pages vues.

La fréquentation du site est cette année en forte croissance avec une moyenne de 15 300 visiteurs et de 64 000 pages vues par mois (10 premiers mois de l'année). Soit des hausses de 74 % des visites et 208 % des pages vues par rapport à 2012. Il est probable que notre campagne contre la loi Fioraso a favorisé cette récente augmentation.

Faites connaître ce site qui est la vitrine extérieure de notre association !

N'hésitez pas à faire part de vos commentaires et suggestions à : avenirlf@laposte.net



Page d'accueil du site
www.avenir-langue-francaise.fr

Marc-Antoine Renard, administrateur du site

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	1	- France et Québec : Contrer décrochage et résignation (A. Robitaille)	25
Vers 2014 : « partir comme en 14 » ? par A. Salon	1		
VIE DE L'ASSOCIATION	2	BRÈVES	26
- Forum des associations 2013	2	- Le grave problème des chasses d'eau	26
- Fréquentation du site d'ALF	2	- L'Express de Neuchâtel a fêté ses 275 ans	27
- Assemblée générale 2013	4	- L'exception culturelle défendue à Cannes	27
- Communes de France (communiqué de presse)	4	- Une charte sur l'avenir du français au Québec.	28
- ALF fait parler d'elle au Japon	5	- Un colloque sur la langue française à Nice	28
- ALF fait parler d'elle en Russie et au Canada	6	- Michel Serres parle de faire grève pour la langue	28
		- Nouvelles communes pour notre manifeste	29
FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS	6	COURRIER DES LECTEURS	29
- L'OIF et la langue française (D. Nardin)	6	- La signature d'Uchaux (M.-H. Morot-Sir)	29
- Médiatisation indigente des Jeux de la Francophonie (A. Salon d'après AFP)	8	- Lettre à la députée Sylvie Bulteau (Y. Mansuy)	29
- « Anglobish » et « Anglobalisation » (J.-L. Chédin)	9	- Du one-man-show au burn-out (C. Massé)	30
- Continuons en français (M. Guillou)	10	- Des fondations états-uniennes contre la langue française (C. Durand)	30
- Hommage à Louis Hémon (C. Distinguin)	10	- On ne s'ennuie jamais avec Orange (F. Gandon)	31
- Mots et expressions du monde francophone	12	- Histoire-géo : les bourdes de dirigeants et journalistes incultes (D. Griesmar)	32
DOSSIER	14	- La responsabilité des Français (A.-M. Campogrande)	33
La guerre des langues	14	PARUTIONS SIGNALÉES	34
- Jugement du tribunal de Lombardie sur l'anglais à l'université (OEP)	14	- Travaux des commissions de terminologie et de néologie (DGLFLF)	34
- Usage de l'anglais et politique (B. Gaveau)	16	- Guide des bonnes pratiques linguistiques	34
- L'Allemagne réaffirmerait-elle sa langue contre le « globish » ? (A. Salon)	19	- Dictionnaire amusant des mots de la francophonie	35
- Rôle de la langue française dans le fonctionnement des OI (D. Hoppe – S. Frix)	21	- Le français dans la revue <i>Espoir</i>	35
		- <i>Études</i> analyse la stratégie militaire en Francophonie	35
		- <i>La Fabrique des mots</i> (É. Orsenna)	36

<p>Directeur de la publication et président de l'association : Albert Salon</p> <p>Anciens présidents : Dominique Noguez, Philippe Rossillon, Bernard Dorin (président d'honneur)</p>	<p>Site internet : www.avenir-langue-francaise.fr</p> <p>Courriel : avenirlf@laposte.net</p>
<p>Comité de rédaction : Jean-Louis Chédin, Catherine Distinguin, Denis Nardin, Albert Salon, Nicolas Terver</p> <p>Secrétaire de rédaction : Arnaud Danloux-Dumesnils</p>	<p>ISSN 1290.6263</p> <p>Dépôt légal à parution</p>
<p>Rédaction et siège de l'association :</p> <p>34 bis, rue de Picpus, 75012 Paris</p> <p>Tél. 01 43 40 16 51</p>	<p>Imprimé par nos soins</p> <p>Adhésion à l'association : 40 euros (envoi du bulletin compris)</p> <p>Vente au numéro : 3 euros</p>

VIE DE L'ASSOCIATION (suite)

L'assemblée générale 2013 d'Avenir de la langue française se tiendra

Le samedi 18 janvier 2014 de 14 heures à 18 heures
au lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, 75005 Paris
(autobus n° 89 et 84, métro Maubert-Mutualité – RER Luxembourg)

La présence de tous les adhérents est vivement encouragée
Un large temps de parole sera consacré à leurs questions

Les adhérents ne pouvant se déplacer ce jour-là sont priés de transmettre leurs **pouvoirs** par courrier (papier libre) ou par courriel au secrétariat d'ALF (ALF, 34 bis, rue de Picpus, 75012, Paris, et aveniralf@laposte.net).

Une séance de dédicaces des livres de nos adhérents et amis, et un « pot » amical seront l'occasion de débattre sur les thèmes qui nous unissent, à l'issue de l'assemblée.

Les adhérents pourront aussi, dès ce jour-là, régler leur cotisation pour 2014.

Communiqué de presse

« Communes de France pour la langue française »

30 associations françaises appellent les maires de France à se joindre à leur campagne nationale « **Communes de France pour la langue française** ».

La langue française subit une offensive mondiale appuyée par les « *collabos de la pub et du fric* » (Michel Serres) ; le peuple, lui, ne veut pas du « *globish-pour-tous* », véritable changement de langue, que des élites et dirigeants veulent imposer. Nos associations veulent faire remonter la *vox populi* par les communes, et présenter fin 2014 un ensemble de votes de municipalités représentatif de la diversité géographique, politique et culturelle de la France, ce qui peut équivaloir à un référendum d'initiative populaire.

Cette campagne a déjà recueilli les votes de quelques dizaines de communes, dont certaines sont particulièrement emblématiques comme Brantôme, Chablis, Maisons-Laffitte, Montfermeil, Pompadour, Saumur, Verdun, Vézelay, Yerres... Nos associations offrent aussi aux communes votantes leur présentation sur un site internet dédié : www.nousvotonspourlefrancais.com constituant ainsi la base d'un réseau international de coopération entre communes francophones militantes.

Les maires sont appelés à proposer à leur conseil municipal le vote d'un manifeste pour le français dont le texte et le mode d'exploitation sont à leur disposition au siège d'*Avenir de la langue française*, 34 bis, rue de Picpus, 75012, Paris, tél. 01 43 40 16 51, courriel aveniralf@laposte.net.

ALF fait parler d'elle au Japon...

Au Japon, écrasé depuis 1945 par la présence et l'occupation états-uniennes, le peuple commence à estimer que cela a assez duré et qu'il faut retrouver le vrai Japon et sa langue ; un des plus grands quotidiens, l'Asahi Shimbun, qui est diffusé à 11 millions d'exemplaires, a choisi de s'adresser à ALF pour expliquer à son public comment se mène la résistance en France. Résumé du contenu de la page consacrée à ce sujet, publiée le 4 septembre 2013 dans la rubrique « Opinion ».

Le titre général de la page est : « L'explosion des Katakana » (symboles utilisés pour les mots étrangers en japonais) et, en bas de page à gauche, un directeur publicitaire, M. Yasumichi Oka, prend la défense de l'utilisation de l'anglais dans la vie courante, tandis qu'en bas à droite le professeur Yukio Tsuda s'érige en défenseur de la langue japonaise.

Le titre associé à l'opinion d'ALF est : « **Un excès stérile d'anglophonisation** ». Albert Salon applaudit d'abord le Japonais qui a intenté un procès contre la télévision nipponne. Puis il parle des luttes d'ALF contre l'hégémonie américaine. Ce n'est pas de l'anti-américanisme, mais de l'anti-hégémonie américaine. L'objectif est la défense de la diversité culturelle.

Au nom d'ALF, il explique ensuite l'historique de l'article 2 de la Constitution et de la loi Toubon. Il cite des anglicismes qui nous agacent particulièrement comme *e-mail* que les Français peuvent aisément remplacer par « courriel », à l'instar de « logiciel » qui a fini par s'imposer face à *software*. Il revient ensuite sur l'anglais à l'université et la ferme opposition menée par ALF à la réforme Fioraso. En précisant qu'ALF n'est pas contre le fait d'apprendre des langues étrangères – A. Salon rappelle qu'il est lui-même polyglotte et ancien diplomate – mais contre l'excès d'anglophonisation. Car lorsqu'une langue s'impose au détriment de sa langue maternelle, la pensée devient stérile. Il donne l'exemple des sciences : un mot est associé à une idée ; ainsi naissent parfois les plus grandes découvertes.

Enfin, pour ALF, la Constitution japonaise n'ayant jamais été amendée depuis la guerre, y inscrire le japonais comme étant langue officielle serait un choc – positif – pour la population. Défendre sa langue maternelle, c'est défendre l'indépendance de l'État.

D'après Marie Guïtton, correspondante en France de l'Asahi Shimbun



... mais aussi en Russie et au Canada (Québec)

Quelques semaines après cet entretien Avenir de la langue française a été jointe par *La Voix de la Russie*, dont le journaliste s'est entretenu par téléphone avec Albert Salon, et par *L'Actualité*, magazine d'affaires publiques québécois, dont la correspondante à Paris, Julie Barlow, est venue au siège de l'association pour s'entretenir avec Denis Nardin, secrétaire général, sur l'anglomanie en France. Les articles rapportant ces entretiens sont en cours de parution au moment où nous bouclons ce numéro du bulletin.

Puissent les grands médias français faire montre de l'intérêt que nous portent leurs confrères étrangers !

FRANÇAIS ET FRANCOPHONIE DANS LES INSTITUTIONS

L'OIF et la langue française

L'Organisation internationale de la Francophonie, qui se flatte d'être « la seule organisation multilatérale fondée sur le partage d'une langue, le français, fil conducteur de l'ensemble de ses activités », est souvent méconnue et considérée comme une grosse machine à palabrer, une sous-ONU peu efficace. Ce compte-rendu d'un entretien avec Mme Imma Tor Faus, citoyenne andorrane et dynamique directrice de la langue française et de la diversité linguistique (une des six directions de programmes de l'OIF), pourra aider nos lecteurs à s'en faire une idée plus raisonnée.



Imma Tor
(photo A. Danloux)

La programmation quadriennale actuelle (2010-2013) de l'OIF fixe trois objectifs à sa Direction de la langue française et de la diversité linguistique, explique Imma Tor Faus, des objectifs réaffirmés dans la politique intégrée de promotion de la langue française adoptée à Kinshasa le 14 octobre 2012 lors du XIV^e sommet de la Francophonie avec la définition de six priorités qui guideront la réflexion sur la nouvelle programmation (renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale, relever le défi

politique du multilinguisme, adapter l'action multilatérale aux contextes linguistiques, consolider le français comme langue d'accès au savoir, mettre en valeur l'apport du français au développement économique, valoriser son usage) :

1. Promouvoir l'usage du français sur la scène internationale : cet axe se décline en quatre programmes :
 - le premier, qui mobilise près de 2 millions d'euros par an, concerne 24 pays membres de l'OIF mais où le français n'est pas langue officielle – par exemple la Bulgarie, la Grèce, la Roumanie... : il consiste en cours de langue et de

- techniques diplomatiques (négociation, protocole...) donnés à des hauts fonctionnaires, conditionnés par des engagements du pays bénéficiaire : respect du « *Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales* », affectation appropriée des bénéficiaires, cofinancement du programme ;
- le deuxième – le français dans les organisations internationales – s'adresse aux fonctionnaires de pays francophones et/ou anglophones des organisations régionales africaines ou de l'Union africaine. Ces deux programmes ont concerné 7 000 personnes par an depuis 2010 ;
 - le troisième programme concerne le français aux Jeux olympiques, avec notamment la désignation à chaque édition d'un « grand témoin » et la signature d'une convention sur les règles concrètes de l'emploi du français : à noter que les Russes se font tirer l'oreille pour les JO de Sotchi, mais qu'ils auront à faire avec un grand témoin particulièrement éminent, Mme Carrère d'Encausse... ;
 - enfin, le quatrième programme concerne le dialogue inter-espaces linguistiques : à cet égard, la disparition de l'Union latine faute de financement est fort regrettable, car les espaces hispano et lusophone apparaissent plus politiques que linguistiques. Néanmoins, la coopération continue, et une rencontre des secrétaires généraux du *SEGIB* (hispanique), de la *CPLP* (portugaise) et de l'*OIF* a eu lieu le 11 décembre à Paris. Une coopération avec l'*ALECSO* (organisation culturelle des pays islamiques) fonctionne également (prix de traduction Ibn Khaldoun, par exemple).
2. Le deuxième objectif est de recueillir des données fiables sur la situation concrète de notre langue dans le monde : c'est la tâche de l'Observatoire du français dans le monde, dont un rapport, très étoffé, paraît tous les quatre ans (le prochain sortira en 2014 lors du sommet de Dakar) ; l'« Office démographique et statistique de l'espace francophone » de l'université de Laval (Québec) y collabore, ainsi que les représentations françaises dans le monde entier. L'Observatoire s'occupe aussi du suivi des « pactes linguistiques » – conventions entre États de l'*OIF* et son secrétariat général ; quatre sont en vigueur : Liban, Seychelles, Sainte-Lucie et Arménie (signé à Kinshasa), des négociations sont en cours avec le Burundi et le Ghana.
3. Le troisième objectif concerne l'enseignement du français dans un contexte plurilingue (i. e. le FLE ou français langue étrangère) ; il a deux volets :
- formation de professeurs de français en provenance des PECO d'une part (par le biais du CREFECO de Sofia), des pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique d'autre part (CREFAP d'Hô Chi Minh-Ville) ;
 - le deuxième est le tout nouveau et très prometteur programme « ÉLAN » (écoles et langues nationales en Afrique), lancé en 2012 auprès de huit pays africains et qui met en œuvre la méthode « didactique convergente » – c'est-à-dire la reconnaissance de l'emploi de la langue maternelle comme support de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture par les enfants qui seront ensuite plus réceptifs à l'enseignement du français dans le primaire.
- Ce programme est soutenu et cofinancé par l'*AFD*, l'*AUF*, le *MAE* et l'*OIF*.

Nos lecteurs l'auront compris : le message que la directrice de la langue française et de la diversité linguistique veut faire passer est celui du sérieux et du concret. Souhaitons-lui bonne chance dans sa difficile et essentielle tâche !

Denis Nardin, secrétaire général d'ALF

7^{es} Jeux de la Francophonie à Nice

Une médiatisation indigente en France

La ministre déléguée chargée de la Francophonie, Yamina Benguigui, a peu avant la cérémonie officielle de clôture des 7^{es} Jeux de la Francophonie, en septembre 2013, tiré un bilan en demi-teinte de ces Jeux qui ont eu lieu à Nice.

« Il n'y a pas eu beaucoup de public et pas de couverture médiatique au point que les jeunes (participants) en ont été choqués », a regretté la ministre. C'est ce qui est ressorti, entre autres, de ses échanges avec de jeunes délégués de différents pays participants. Globalement, les épreuves culturelles en centre-ville ont attiré le public, mais celui-ci était peu fourni sur les sites sportifs plus excentrés. Les organisateurs niçois se sont, eux, réjouis que l'événement eût été « plébiscité par le public », attirant des « dizaines de milliers de spectateurs » en dix jours d'épreuves.

Les participants, surtout les jeunes sportifs, se sont plaints de la quasi-occultation de ces Jeux internationaux francophones : *« C'est comme si personne ne savait que les Jeux de la Francophonie avaient lieu à Nice... Il faut plus de communication ! »* a estimé une joueuse de tennis de table gabonaise, s'adressant à la ministre.

Mme Benguigui a répondu à ces doléances en évoquant la rentrée scolaire, mais aussi le fait que ces Jeux se passaient, pour une fois, hors de la capitale du pays hôte. *« Nous nous sommes beaucoup battus, y compris la Ville [de Nice], pour que les médias soient présents », a-t-elle souligné.*

Nous ne pouvons ici que nous associer à la conclusion, en forme d'appel, de Mme Benguigui : *« Il n'y a que la France qui ne prend pas conscience de l'importance de ces grandes manifestations. Il faut que la France s'autoanalyse sur la Francophonie. [...] Nous avons peut-être besoin d'en discuter, de façon nationale. La Francophonie, cela concerne les cinq continents, 77 nations. La Francophonie, c'est l'avenir. La langue française que nous avons en partage, est une langue culturelle, mais aussi une langue économique... Il est très important de se réveiller. »*

Nous irons, pour notre part, jusqu'à dire qu'il y a là au mieux une ignorance et une indifférence crasses, au pis une occultation volontaire de la part des médias français, méfiants ou hostiles dans leur grande majorité à nos entreprises qui tendent à faire sortir la France de son état de vassale de l'Empire anglo-saxon et de son relais bruxellois.

Jusqu'à dire aussi que si le gouvernement s'y était vraiment intéressé et avait donné des signes forts de son intérêt, les médias eussent suivi le mouvement. Mais il s'est gardé de le faire, malgré tous les beaux discours sur le français qu'il nous a souvent donnés à applaudir gentiment. Ces manifestations de Francophonie dérangent, visiblement...

Albert Salon (d'après AFP)

« Anglobish » et « Anglobalisation »

L'univers culturel et linguistique des oligarchies occidentales (sinon planétaires) est simple, voire simpliste : il pourrait se résumer par les expressions contractées d'« anglobish » et d'« anglobalisation ». Ce qui est en train de ruiner, de façon de plus en plus nette, la créativité d'autres registres linguistiques, avec l'habitude et la facilité redoutables de se « servir sur l'autre rayon », au lieu d'élaborer les expressions adéquates, à partir de leur fond propre. Et cela implique (on l'a souligné assez souvent dans ce bulletin) l'adoption insidieuse de modes de pensée et de jugements correspondants. Neutre, une langue ne peut pas l'être : elle traduit toute une vision du monde, une « Weltanschauung », dit l'allemand.

Or l'indifférence et le fatalisme décourageants dont nos élites font preuve, quant à l'avenir du français, trouvent un contre-exemple frappant dans le pays si proche de la France à tous égards qu'est la Belgique. Sans doute, les Français peuvent s'irriter des directives et mesures administratives que multiplient les Flamands pour faire observer l'usage quotidien du néerlandais en Flandre ; et aussi de l'esprit assez hargneux avec lequel Bruxelles et les Bruxellois se voient « assiégés » par les revendications des Flamands.

Il n'empêche.

Qu'une telle politique, allant actuellement contre le français (par la force des choses, car enfin le flamand revient de loin, il n'était pas si éloigné de disparaître il y a 30 ou 40 ans), ne signifie pas que l'on doive la mépriser. Elle manifeste, tout au contraire de notre passivité, de notre fatalisme (quand il ne s'agit pas de collaboration active !), un volontarisme, un sens de la responsabilité culturelle, qui font actuellement défaut ici. L'exemple du petit peuple décidé à remonter la pente



Certains Belges contournent le problème de langue en utilisant l'anglais ! (Photo prise à l'été 2013 lors de l'intronisation du nouveau roi, et transmise par Agnès Objois.)

est à observer de près et à méditer ; ce qui ne signifie nullement que nous ne soyons pas aux côtés de nos amis wallons dans leur propre lutte, non moins résolue.

Souhaitons, en tout cas, que Flamands et Wallons trouvent enfin le compromis réaliste permettant d'éviter la solution la plus triste : une généralisation de l'« anglobish ».

Jean-Louis Chédin, administrateur d'ALF

Continuons en français !

Manifeste pour la langue française et la Francophonie

Le bilan de l'Organisation internationale de la Francophonie est particulièrement positif dans tous les domaines. Un travail considérable a été fait. La francophonie politique s'est installée sur la scène mondiale aux côtés de la francophonie de solidarité.

Des actions leviers sont possibles et à portée de main pour sortir la langue française et la Francophonie de l'impasse. Des programmes phare peuvent être lancés sans impliquer des financements impossibles à mobiliser. C'est le cas du visa et de l'Erasmus francophones, des jeunes volontaires de la Francophonie, des universités régionales francophones ou encore de la Fondation de la Francophonie.

Michel Guillou, adhérent d'ALF et président du Réseau international des chaires Senghor de la Francophonie, directeur de l'Institut pour l'étude de la Francophonie et de la Mondialisation (IFRAMOND – Université Jean-Moulin Lyon 3), membre de l'Académie des sciences d'outre-Mer, ancien recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie, a rédigé le texte d'un manifeste en faveur du français et de la Francophonie qui est trop long pour être publié dans ce modeste bulletin. Nous recommandons à nos lecteurs de le lire ou de le télécharger à partir du site avenir-langue-francaise.fr.

Hommage à Louis Hémon (1880-1913)

Alors que le Québec honore cette année l'écrivain français Louis Hémon, à l'occasion du centenaire de sa disparition, la France continue d'ignorer celui qui fut, avant l'heure, un pionnier de la francophonie.



Le 8 juillet 1913, l'écrivain français Louis Hémon meurt à Chaplau, dans le Nord de l'Ontario, laissant derrière lui nombre d'écrits qui seront publiés à titre posthume, dont le plus célèbre d'entre eux, le roman *Maria Chapdelaine*, rédigé dans ce français « d'ailleurs » qu'il découvre ; *Maria Chapdelaine* qui fit la popularité de l'écrivain : tiré à plusieurs millions d'exemplaires, l'ouvrage a fait l'objet de 150 éditions en plus de vingt langues, a inspiré trois adaptations cinématographiques, des pièces de théâtre et des bandes dessinées ; *Maria Chapdelaine*, qui démontra que « cet écrivain voyageur a œuvré pour la langue française mais aussi

pour le dialogue des cultures entre les peuples, comme précurseur anonyme de la politique francophone actuelle¹ » .

¹ Geneviève Chovrelat, professeur agrégé de lettres modernes, auteur de *Louis Hémon, la vie à écrire*, Leuven-Paris, Peeters, 2003.

Les Québécois ne s'y sont pas trompés qui – le 8 juillet 2013 –, à l'occasion du centenaire du décès de l'écrivain, l'ont désigné « personnage historique du Québec », en vertu de la loi sur le patrimoine culturel. Il a ainsi rejoint, au Panthéon québécois, ses compatriotes Samuel Champlain, Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, Jeanne Mance et Henry-Gustave Joly de Lotbinière. Le ministre canadien de la Culture et des Communications, Maka Kotto, a exprimé sa fierté d'« honorer la mémoire de ce talentueux écrivain québécois d'adoption ».

Soulignons que cette désignation est en grande partie due à Gilbert Lévesque, fondateur et premier conservateur du musée Louis-Hémon à Péribonka, dont la détermination à perpétuer la mémoire de l'écrivain est sans faille.

La France, oublieuse, avait déjà totalement ignoré l'écrivain lors du Salon du livre de mars 2006, dont le thème « *francoffonies!* » (sic) entendait fêter toutes les francophonies du monde.

En cette année 2013, on cherchera vainement, dans le programme officiel des célébrations francophones ou des médias, une référence à l'écrivain « défricheur ».

Seules deux tables rondes, très discrètes, lui ont été consacrées, à l'initiative conjointe de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, la Délégation générale du Québec, en association avec Paris-Québec et le CEQFAN, ainsi que le lycée Louis-le-Grand où l'écrivain fit ses études. C'est très peu et c'est fort dommage.

En ouvrant la perspective d'un espace francophone, en illustrant le désir de vivre dans sa langue, fût-elle minoritaire, Louis Hémon, né l'année même où fut formulé, par le géographe Onésime Reclus, le concept de francophonie, mérite mieux que ce silence indifférent. Le meilleur hommage qui puisse lui être rendu aujourd'hui, c'est de lire ses ouvrages.



Catherine Distinguin, administrateur d'ALF

Mots et expressions du monde francophone

Parlée par plus de 200 millions de personnes dans le monde, la langue française n'est pas la même à Québec, Bruxelles, Paris ou Libreville. Voici un florilège de mots ou d'expressions cocasses, typiques ou poétiques relevés par les journalistes de l'AFP et de l'UPF dans certains pays francophones.

Nouvelle-Calédonie

- **Coutume** – n. f. (lat. consuetudo).
Faire la coutume : offrir un cadeau de bienvenue.
- **Tapa** – n. m. (mot polynésien). Étoffe fabriquée à partir de l'écorce interne de certaines plantes, martelée, encollée et peinte.
- **Creek** – n. m. Rivière.

Réunion / Antilles

- **Grain** – n. m. (lat. granum) Féculents (haricots, pois, lentilles, fèves, etc.).
- **Figue** – n. f. (anc. provenç. figa, du lat. ficus) Banane.
- **Froidure** – n. f. Atmosphère, saison froide.
- **Trace** – n. f. (de tracer) Sentier en montagne.
- **Carême** – n. m. (du lat. quadragesima dies, le quarantième jour) Saison sèche.

Afrique

- **Cadeauter** – v. t. Offrir un cadeau.
- **Douchière** – n. f. Cabinet de toilette.
- **Fréquenter** – v. i. Aller à l'école.
- **Galant, e** – adj. (de l'anc. fr. galer, s'amuser) Chic, à la mode.

Mali

- **Si le baobab existe encore de nos jours, c'est qu'il n'a pas cherché à résister aux vents** – Qui ménage ses forces vivra longtemps.

Mauritanie

- **Le crapaud aime l'eau, mais pas l'eau chaude** – Il ne faut pas pousser le bouchon trop loin, il ne faut pas exagérer.

Burkina Faso

- **C'est caillou** – C'est dur.

Côte-d'Ivoire

- **Faire caïman** – Travailler beaucoup.
- **Ambianceur** – Personne qui met de l'ambiance dans un groupe. Savoir ambiancer est une qualité très prisée en Côte-d'Ivoire.
- **Brouteur** – Arnaqueur, en particulier sur l'internet. Le phénomène du « broutage » a éclaté au Nigeria avant de devenir un fléau ivoirien.
- **Deuxième bureau** – Maîtresse d'un homme marié.

Congo (RDC)

- **Blessé de guerre** – Billet de banque de 100 francs congolais, froissé, déchiré, noir de crasse à force d'être passé de main en main.
- **Bon aller !** – Au revoir (traduction du lingala, une des langues locales, dans lequel on souhaite à celui qui s'en va : « pars bien »).

Gabon,

- «*tolli bangando*», langue des quartiers du Gabon (*tolli* = langue ; *bangando* = bandit)
- **Apollo** – Conjonctivite. En raison d'une rumeur : lors d'une épidémie en 1969, les gens ont cru qu'elle s'attrapait en regardant la lune et en essayant de voir Apollo qui s'y était posée.
 - **Ambiancer** – Faire la fête.
 - **Être pointu** – Être curieux.

Tchad

- **Cadonner** – Offrir.

Acadie

- **Bâsir** – v. i. (du gaul.) Disparaître brusquement ; partir.

- **Débouarrer** – v. t. Débarrer : débouarrer un cadeau.
- **Éloïse** – n. f. (du gaul.) Éclair d'orage.
- **Subler** – v. i. (var. de siffler) Siffler.
- **Barrer la porte** – Fermer à clé.
- **Être fou comme un balai** – Être dingue.
- **Mouiller à boire debout** – Pleuvoir abondamment.
- **Avoir du front tout le tour de la tête** – Avoir du culot.
- **Il tombe des peaux de lièvre** – Il neige à gros flocons mouillés, allusion à la peau de lièvre qui devient blanche en hiver.
- **S'exciter le poil des jambes** – Paniquer.

Québec

- **Abrier** – v. t. (de abri) 1. Couvrir pour protéger. Abrier le bois de chauffage, un bébé. V. pr. S'abrier sous une couverture. 2. Fig., Cacher, dissimuler.
- **Bébelle** – n. f. fam. 1. Jouet. 2. Objet quelconque ; gadget.
- **Bourasser** – v. t. Rudoyer, malmener, maltraiter.
- **Brunante** – n. f. Crépuscule, à la brunante = au crépuscule.
- **Bûcher** – v. t. et v. i. Abattre des arbres.
- **Fausser** – v. t. Fam. Chanter faux, jouer faux d'un instrument.
- **Jasette** – n. f. fam. 1. Causette : faire un brin de jasette avec quelqu'un. 2. Avoir de la jasette : avoir du bagou.
- **Arrêter de tataouiner** – Arrêter de tourner en rond, se décider à agir.
- **Avoir de l'eau dans sa cave** – Avoir des pantalons trop courts.
- **Avoir les baguettes en l'air** – S'énerver.
- **C'est tiguidou** – C'est super.
- **Débarbouillette** – Gant de toilette.
- **En criant lapin** – En un rien de temps.

- **Zigner** – Tourner en rond, perdre son temps.

Belgique

- **Carte-vue** – n. f. (pl. cartes-vues) Carte postale illustrée.
- **Chipoter** – v.t. et v.i. (de l'anc. fr. chipe, chiffon) Tripoter quelque chose ; fouiller dans quelque chose. – Bricoler.
- **Bazar** – n. m. Fam. Objet quelconque ; machin, bidule.
- **Bel-étage** – n. m. inv. Rez-de-chaussée surélevé.
- **Bisbrouille** – n. f. Fâcherie, brouille.
- **Bleu, e** – adj. (francique blao) Être bleu de : être épris de, être passionné par, raffoler de.
- **Aller à guindaille** – Faire la fête.
- **Après moi les mouches** – Après moi le déluge.
- **Faire le Bob** – Être capitaine de soirée.
- **On-se-sonne-et-je-t-dis-quoi** – Je t'appelle pour te raconter.
- **Ranger ses nic-nac** – Ranger son désordre, du nom de gâteaux secs en forme de lettres de l'alphabet.

Suisse

- **Amour** – n. m. pl. Dernières gouttes d'une bouteille de vin.
- **Costume** – n. m. Costume de bain : maillot de bain.
- **Courber l'école** – fam. Faire l'école buissonnière.
- **Crousille** – n. f. (du lat. pop. Crosus, creux) Tirelire.
- **Embardoufler** – v. t. fam. Couvrir de peinture, de crème, de boue, etc. Cet enfant a le visage embardouflé de confiture.

Extraits de Forum, bulletin de la section valdôtaine de l'UPF (Union de la presse francophone)

DOSSIER : LA GUERRE DES LANGUES

L'anglais à l'université : jugement historique du tribunal administratif de Lombardie !

Le tribunal administratif régional de Lombardie a annulé, par un jugement du 26 mai 2013, la délibération du conseil d'université de l'Institut polytechnique de Milan du 21 mai 2012 par laquelle il était décidé que toutes les formations postérieures à la licence, donc les masters et doctorats, seraient dispensées en anglais. En voici un résumé en français en attendant des traductions dont nous souhaitons que les juristes de tous les pays se nourrissent, car il comporte les ingrédients d'un droit à la langue, en tant que droit fondamental. Rappelons à toutes fins utiles que l'UNESCO a adopté en 2005 une déclaration universelle sur la diversité culturelle, dont ce jugement peut apparaître comme une puissante manifestation car il souligne que l'abandon de la langue dans l'éducation, enseignement supérieur inclus, pose des problèmes d'ordre constitutionnel.

Au printemps 2012, l'*Istituto politecnico di Milano* avait décidé de passer ses masters et doctorats tout en anglais au nom de l'internationalisation des études et de la compétitivité des universités italiennes.

Le tribunal administratif de Lombardie a conclu que la qualité des études ne dépend pas de l'adoption de l'anglais comme langue d'enseignement, que l'enseignement dans une seule langue étrangère ne peut être considéré comme une marque d'internationalisation et que cette dernière suppose *a minima* que la langue nationale ne soit pas exclue comme langue d'enseignement. Le tribunal a jugé également que, en obligeant les enseignants à délivrer leur enseignement en anglais, le *Politecnico* imposait une contrainte démesurée par rapport à l'objectif recherché et avait porté atteinte à la liberté d'enseigner. Pareillement, le fait de ne pas offrir à tous les étudiants italiens les mêmes enseignements que ceux proposés en une langue étrangère constitue une atteinte au droit d'étudier, droit d'enseigner et droit d'étudier étant des droits constitutionnellement protégés.

Le but de l'Institut polytechnique est de favoriser l'internationalisation de l'université, mais l'utilisation exclusive de l'anglais pour la partie de spécialisation de l'offre didactique – masters en deux ans et doctorats – ne reflète pas l'objectif, car celui-ci n'exige pas un choix aussi radical pour être atteint.

Comme cela a déjà été mis en évidence, l'utilisation exclusive de l'anglais ouvre l'université aux pays dont la culture est déjà connotée par l'utilisation de l'anglais, mais ne tient pas compte de l'ample souffle sous-tendu par l'exigence d'internationalisation, qui implique une ouverture vers le pluralisme culturel, maintenant le rôle central de la langue italienne, et non une ouverture sélective, parce que limitée à une langue particulière.

On ne peut nier que l'utilisation de l'anglais est particulièrement répandue, mais ceci ne signifie pas que l'usage obligatoire et exclusif de cette langue encourage l'internationalisation de l'université, parce qu'il n'y a aucune corrélation entre l'utilisation de l'anglais et la possibilité de diffuser les connaissances, l'enseignement, les modes d'enseignement pratiqués par l'Institut polytechnique en relation avec les contenus des divers cours qui composent le diplôme d'étudiant préparant des études doctorales.

Du reste, nous nous sommes déjà arrêtés sur le fait que la marginalisation de l'italien, qui se vérifie, en plus d'être en opposition avec le principe de la primauté de la langue italienne, contredit également l'objectif d'internationalisation, parce que l'exclusion de l'italien des enseignements spécialisés implique que l'ouverture internationale soit unidirectionnelle, c'est-à-dire dirigée pour stimuler, avec l'utilisation d'une langue étrangère donnée, la diffusion des connaissances et des valeurs qui sont typiquement exprimées dans cette langue, oubliant apparemment que l'internationalisation comporte également la diffusion des connaissances et des valeurs qui, dans les divers enseignements, sont apportés par la culture italienne et exprimés en italien.

En parallèle, le remplacement prévu par l'anglais de la langue italienne, pour tous les enseignements de masters et pour les doctorats de recherche, a un effet exorbitant sur la liberté d'enseignement et sur le droit d'étudier, qui représente des intérêts d'importance constitutionnelle certainement compris dans l'affaire en examen.

Il faut réaffirmer, en effet, que l'innovation approuvée par le conseil d'université oblige les professeurs qui, dans l'exercice de leur liberté d'enseignement, ont l'intention de continuer d'enseigner dans des cours existants, à enseigner désormais en anglais, à adapter leurs programmes, leurs textes, leur didactique, sans compter l'acquisition de connaissances en anglais initialement non requises.

Ce point est particulièrement important, parce que la connaissance de l'anglais n'implique pas par elle-même la capacité d'enseigner en anglais, puisqu'il est évident que cette capacité exige une intimité avec la langue et une grande maîtrise de celle-ci.

De la même manière, les étudiants qui ont l'intention de compléter leur formation à l'Institut polytechnique, arrivés au master pour se consacrer ensuite au doctorat, devront nécessairement abandonner l'utilisation de la langue italienne.

En d'autres termes, les intérêts dont sont porteurs les professeurs et les étudiants sont sacrifiés dans une mesure qui dépasse de loin ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif d'internationalisation.

Objectif qui, il faut le répéter, ne signifie pas plier les enseignements et la culture scientifique pratiqués en italien dans une université publique à une langue étrangère particulière, bien que celle-ci soit diffusée à fin de communication entre des personnes de différentes nationalités, mais activer des moyens permettant aux étudiants étrangers d'éprouver et connaître l'enseignement italien et aux étudiants italiens d'enrichir leurs propres connaissances de celles qui dans chaque domaine sont développées dans les pays étrangers.

Observatoire européen du plurilinguisme, OEP, mai 2013

Avenir de la langue française dédie ce jugement au gouvernement français !

Lingua Quarti Imperiiⁱ : Usage de la langue anglaise et politique

L'une des dispositions de la loi ESR (enseignement supérieur et recherche) complétant la loi LRU (liberté et responsabilité des universités) est la possibilité, pour les universitaires, d'enseigner dans une langue étrangère – tout le monde sait bien que c'est de l'anglais qu'il s'agit – et donc de faire passer les examens, écrits ou oraux, dans cette langue. Ceci est naturellement contraire à la Constitution, qui établit le français comme langue officielle de la République française. L'étape suivante sera d'écrire les lois françaises et de rendre les jugements des tribunaux en anglais : c'est probablement ce qui se produit déjà dans les tribunaux arbitraux. Ceci est la démonstration, s'il en était encore besoin, de l'inféodation des partis de gouvernement à la politique atlantiste et à la domination dans tous les domaines des États-Unis, mais plus particulièrement, en ce qui nous concerne ici, les domaines intellectuels, culturels et scientifiques.

Les arguments des politiciens et législateurs sont imbéciles : comme toujours, ce sont des gens qui n'ont jamais travaillé vraiment et qui veulent compenser leur insuffisance professionnelle par une idéologie qui leur est dictée de plus haut. On prétend donc que cela renforce l'attractivité des universités françaises. Mais si des étudiants étrangers désirent venir étudier en France, c'est évidemment pour entendre parler français, sinon, ils iraient dans les pays anglo-saxons... à moins qu'ils ne soient trop mauvais pour être acceptés par les universités américaines ou britanniques et qu'ils se rabattent alors sur des universités de second choix. Le second argument est que l'anglais est la langue incontournable des sciences, des publications et des colloques, qui permet à tous de se comprendre, à la manière dont les savants d'autrefois utilisaient entre eux le latin. La comparaison est tellement grotesque qu'il est préférable de ne pas s'y attarder : certains scientifiques dont la langue originelle n'est pas l'anglais croient écrire ou parler dans cette langue et ne produisent souvent que des textes totalement incompréhensibles, sans queue ni tête, traduction mot à mot de leur langue maternelle.

Pourquoi l'anglais ? ou du moins cette espèce de langue-poubelle qu'on croit être l'anglais. Naturellement, un mot d'une langue quelconque peut être anglicisé facilement, puisque la langue anglaise se caractérise par une grammaire et surtout une morphologie très rudimentaire sinon inexistante, comparées à celles d'une langue comme l'allemand, l'italien ou le français, sans parler du latin ou du grec. C'est du moins le cas aux États-Unis et c'est pourquoi il est si facile d'y immigrer, au moins linguistiquement : tout le monde y comprend tout le monde, quelle que soit la manière de parler. Je me souviens d'un plombier immigré italien venu déboucher une conduite dont le commentaire était : « *Questo is un' fucking djobbo.* » Ou bien de certains indigènes à New York : « *Hey, man, get your fucking arse move out here.* » On notera en passant l'usage permanent du mot « *fucking* » qui joue désormais en américain le rôle d'un article ou d'un démonstratif. En plus sérieux, lorsque vous envoyez un texte à une revue américaine, il n'est pas rare que le « *referee* », typiquement un Russe, dont vous détectez la nationalité par son usage ou absence d'usage aléatoire des articles définis ou indéfinis ou des prépositions, prétende vous corriger ce qu'il croit être vos fautes de grammaire, son rapport contenant par contre des fautes grossières. Ou bien que l'éditeur de la revue vous corrige ce qu'il

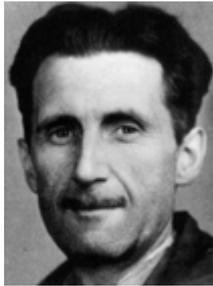
pense être une faute de conjugaison, parce qu'il n'a pas compris que vous avez employé le subjonctif qu'il ne connaît d'ailleurs pas ou dont il considère l'usage comme une démonstration de pédanterie. Et évidemment, si vous contestez, il impose son point de vue, au motif qu'il est un « *native speaker* ». Aux États-Unis d'Amérique, certains, pour ne pas dire une majorité, y compris dans la classe des intellectuels ou la classe politique, considèrent que l'utilisation d'un vocabulaire nuancé et précis, de formes grammaticales correctes et de phrases bien construites indique la préciosité ou l'arrogance de ceux qui les emploient : il suffit d'écouter en version originale un discours d'un président des États-Unis, par exemple Reagan, les deux Bush et Obama, pour s'en rendre compte. Inutile d'ajouter que cette attitude se répand en Europe. Voilà ce qu'on appelle l'anglais universitaire, que des imbéciles politiques qui n'ont jamais rien fait veulent nous imposer. Comme toujours, il se trouve ici un agenda précis, et les prétextes invoqués ne reflètent pas d'autres motifs bien plus importants et soigneusement voilés : tout pouvoir tend à celer la réalité sur laquelle il se fonde. Nous savons bien que les États-Unis sont un pays à mentalité anti-intellectuelle y compris dans les plus hautes classes sociales et c'est ce modèle que l'on veut imposer. Utiliser une langue déconstruite et appauvrie par un usage que tout le monde veut rendre vulgaire, dénigrer comme prétentieux, arrogants et pédants ceux qui essaient de maintenir un niveau de langue élevé ont pour effet immédiat de rendre les utilisateurs d'abord non désireux puis à la longue incapables d'analyser, de synthétiser, de s'exprimer, par conséquent de critiquer ou au contraire d'approuver en toute connaissance de cause, donc d'imposer un état d'esprit aliéné et vulgaire, uniforme et naïf, dépourvu de tout sens de la rigueur, y compris dans les sciences elles-mêmes. On le constate tous les jours avec la prolifération de textes pseudo-scientifiques de prétendue vulgarisation concernant les mystères insondables de la mécanique quantique, le big-bang, la particule de Dieu, sans compter le réchauffement climatique, les méfaits de l'énergie nucléaire et les avantages des éoliennes, ou le théorème de Fermat et les nombres premiers ; et naturellement, dans le registre économique, les bienfaits de la mondialisation et de la dérégulation, de la compétitivité et de l'innovation, de la loi de l'offre et de la demande et des marchés, le tout doctement exposé par des soi-disant experts. Bien sûr, tout cela avec la complicité de la caste des prolétaires scientifiques eux-mêmes, consommateurs prioritaires et enthousiastes d'une langue appauvrie dont les mots perdent leur signification et leurs nuances et avec l'approbation de leurs lecteurs qui croient comprendre quelque chose alors qu'ils ont été intellectuellement trompés.

Le problème de l'anglais ne date pas d'aujourd'hui. En 1840, Tocqueville le constatait déjà dans *De la démocratie en Amérique*, partie II, chapitre 16, intitulé : « Comment la démocratie américaine a modifié la langue anglaise » et il constatait qu'il n'y a pas de bonne langue sans termes clairs : « *J'aimerais mieux que l'on hérissât la langue de mots chinois, tartares ou hurons, que de rendre incertain le sens des mots français* », et plus loin : « *Ces mots abstraits*



**Alexis de
Tocqueville
(1805-1859) D. R.**

qui remplissent les langues démocratiques et dont on fait usage à tout propos sans les rattacher à aucun fait particulier, agrandissent et voilent la pensée ; ils rendent l'expression plus rapide et moins nette. Mais en fait de langage, les peuples démocratiques aiment mieux l'obscurité que le travail. » Essentiellement, l'argument de Tocqueville est que l'anglais transformé par les Américains rend le sens des expressions fluctuant et vague, ce qui permet alors de prétendre qu'on n'a pas dit ce qui fut compris ou qu'on n'a pas compris ce qui fut dit : c'est exactement le procédé rhétorique utilisé par les politiciens ou les gestionnaires. Nous devons constater que ce procédé s'est étendu aux scientifiques.



Un siècle plus tard, George Orwell (V. photo), en 1946, publie un essai intitulé: *Politics and the English Language*. Nous citerons quelques passages : « Il est désormais clair que le déclin d'une langue est produit en dernière analyse par des causes politiques et économiques... La langue anglaise devient détestable et inappropriée parce que nos pensées sont idiotes, mais la décadence du langage facilite l'apparition de pensées idiotes. » Il continue après avoir cité de nombreux exemples. « Actuellement, le discours et l'écrit politiques sont dans une large mesure la défense de ce qui est indéfendable. Des affaires comme le maintien de la loi anglaise en Inde, les purges et déportations russes, le largage de bombes atomiques sur le Japon, peuvent être en effet justifiées, mais seulement par des arguments trop brutaux pour être présentés à la population et qui ne sont pas en phase avec les buts publics des partis politiques. Ainsi, le langage politique se réduit à l'utilisation des euphémismes, à des pétitions de principe et à la simple nébulosité. [...] Le grand ennemi du langage clair est l'insincérité... Tous les problèmes sont politiques et la politique elle-même est une masse de mensonges, d'évitements des questions, de folie, haine et schizophrénie. Quand l'atmosphère générale est mauvaise, l'usage du langage en souffre. »

Je me permettrai simplement d'ajouter que ces usages sont maintenant communs dans les disciplines scientifiques et leurs publications. L'influence de ce que les pouvoirs politiques et scientifiques veulent faire passer pour de l'anglais correct s'étend désormais aux langues classiques, français, italien, allemand, comme on le voit tous les jours. Néanmoins, pour des raisons historiques, politiques et linguistiques, ces pratiques se sont d'abord développées dans l'utilisation américaine de la langue anglaise, parce que l'anglais s'y prêtait plus facilement que les langues classiques.

Bernard Gaveau, professeur de mathématiques, université Paris VI

Références : Alexis de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique*. Œuvres, t. II, Bibliothèque de la Pléiade ; George Orwell : *Politics and the English Language*, Stanford MLA Application Critical Writing Piece, 2005-2006 ; dans un ordre d'idées similaire, on peut aussi consulter l'ouvrage de Victor Klemperer : « *LTI, la langue du III^e Reich. Carnets d'un philologue* », collection Agora, 1996. D'où le titre de nos remarques : LQI, Lingua Quarti Imperii¹.

¹ Langue du Quatrième Empire (NDLR).

L'Allemagne réaffirmerait-elle sa langue contre le « globish » ?

Nous savons que la défaite de l'Allemagne en 1945 a amené une emprise des États-Unis sur ce pays telle qu'elle a pu prendre très longtemps – bien plus d'un demi-siècle – l'allure d'une soumission-adhésion, d'une quasi-conversion de la patrie de Goethe, de Kant, et de Wernher von Braun (par adoption momentanée), aux mœurs sociales et politiques, voire à une partie des intérêts stratégiques et économiques, du vainqueur, ainsi qu'à sa langue, l'anglo-américain.

Adhésion facilitée par les affinités ressenties dans divers domaines, la moindre n'étant pas une parenté germanique – quasi raciale – certes partielle mais bien loin d'être négligeable. Parenté ainsi ressentie aussi du côté des États-Unisⁱⁱ, dont un président proposa à Berlin un « *partnership in leadership* » : aux États-Unis la conduite du monde, à l'Allemagne celle de l'Europe, en sous-traitance. Ce président avait en effet constaté la montée en puissance de l'Allemagne sur le continent européen, et en même temps les énormes progrès de la langue anglaise chez Goethe, au point que les universités allemandes s'étaient, à l'instar des pays scandinaves aux langues moins rayonnantes, converties partiellement à l'enseignement en anglais à leurs propres étudiants nationaux : le rêve dont se sont entichés chez nous les Péresse-Descoings-P. Tapie, puis les Fioraso-Berger.

L'adhésion à la prééminence de la langue anglo-américaine a été récemment reflétée dans le discours à la Nation allemande et aux peuples d'Europe prononcé le 22 février 2013 par M. Joachim Gauck. Le *Bundespräsident* (président fédéral) y a prôné le nécessaire passage à l'anglais langue européenne commune pour toutes les affaires sérieuses, en concédant simplement le maintien dans les foyers des langues maternelles, « avec toute leur poésie ».



Joachim Gauck, président Allemand depuis 2012 (D. R.).

Nouveau mouvement de résistance

Mais un nouveau mouvement de résistance se développe : le peuple allemand, qui recouvre puissance et orgueil dans tant de domaines, donne en effet de premiers signes de reconquête de sa langue, trop longtemps avilie et marginalisée sous l'anglo-américain, langue d'un maître maintenant contesté et concurrent, comme le dénonçaient depuis les années 1950 des associations allemandes activesⁱⁱⁱ.

La France, qui s'abandonne en ce moment, ne devrait pas être en décalage, et « en reste ».

Citons d'abord cette observation de l'*Observatoire européen du plurilinguisme (OEP)*, présidé par notre ami Christian Tremblay, faite en juin 2013 sous le titre

« L'Allemagne s'interroge sur les bienfaits de l'anglicisation de l'enseignement supérieur » :

« Dans la course à l'anglicisation de l'enseignement supérieur, l'Allemagne avait pris quelques longueurs d'avance sur la France et l'Italie, sur la piste suivie depuis des décennies par les pays scandinaves et les Pays-Bas.

En fait, moins de 10 % des formations de niveau master sont dispensés en anglais, soit à peine plus qu'en France aujourd'hui.

Pourtant, les universités allemandes prennent conscience des méfaits de cette politique. La conséquence la plus immédiate est la mauvaise insertion des étudiants étrangers dans l'économie allemande qui, en raison du vieillissement accéléré de sa population, a besoin d'une immigration de haut niveau de qualification. Il est donc nécessaire d'imposer l'apprentissage de l'allemand et de réintroduire l'allemand comme langue d'enseignement dans les formations qui ont été développées 100 % en anglais depuis dix ans en pure perte.

L'autre raison de donner un coup d'arrêt à l'anglicisation de l'enseignement supérieur et de la recherche est tout simplement la nécessité de sauvegarder la qualité de la recherche en Allemagne. Dans de nombreux domaines de recherche, la connaissance de l'allemand est nécessaire. Par ailleurs, si l'on peut à la rigueur publier en anglais afin d'augmenter son nombre de lecteurs, cela ne veut pas dire que la recherche doit nécessairement se faire en anglais. La recherche dans sa propre langue, dès lors que celle-ci demeure capable d'exprimer toute la réalité scientifique, est une condition de la créativité scientifique. »



Les arguments contenus dans ce texte rappellent ceux qu'ALF et ses associations partenaires ont développés dans leur récent mémoire *Le français et les Sciences* diffusé sur la toile et imprimé en 2 000 exemplaires sur papier.

Je rappelle aussi à ce propos l'information déjà donnée au sujet de la société des chemins de fer fédéraux allemands : la *Bundesbahn* veut se débarrasser de quelque 2 700 anglicismes qui ont pollué ses communications interne et externe. Elle édite et diffuse un glossaire par lequel elle rend les équivalents allemands obligatoires dans tout son réseau. Exemple à suivre par la SNCF, Air France et autres services publics en France ! Les termes existent : les commissions de terminologie compétentes ont fait leur travail.

Il ne manque plus qu'une volonté politique suffisante pour suivre le réveil allemand et l'exemple du tribunal de Milan cité ci-dessus en pages 14 et 15.

Albert Salon

ii Les Anglo-Saxons, après leurs victoires sur l'Allemagne dans les deux guerres, ont vite milité pour le redressement, voire la remilitarisation, de leur « cousin germain » vaincu, surtout pour faire équilibre à la France.

iii Le *Verein Deutsche Sprache* (VDS), qui a plusieurs dizaines de milliers de membres, est partenaire d'actions communes avec ALF.

Rôle de la langue française dans le fonctionnement des organisations internationales

(Entretien avec M. Dominique Hoppe, président d'*AFFOI Monde*)

Dans cet entretien, Dominique Hoppe, président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales, met l'accent sur le rôle que joue la langue française dans le fonctionnement des organisations internationales, sur le multilinguisme, le monolinguisme...

Saïd Frix : *Vous avez mis en exergue le rôle que joue le français dans le fonctionnement des organisations internationales en tant que langue de travail, officielle, de communication... Alors que les organisations précitées ne sont qu'un élément du contexte global international où l'on trouve d'autres langues. Par conséquent, peut-on arriver à donner la vraie image de la langue française rien qu'au niveau des organisations internationales ?*

Dominique Hoppe : Les organisations internationales ne sont en effet qu'un élément des relations multilatérales, mais un élément particulièrement important puisque leur rôle est de traduire en termes pratiques l'expression politique commune, justement définie dans un contexte plus large, des États qui les composent. Leur fonctionnement est régulé par des statuts qui en définissent les règles y compris linguistiques. On peut dès lors considérer que ces règles ont valeur de référence et que leur respect implique des pratiques linguistiques conformes à ce qui est prescrit. Dans ce cadre formel, il est donc facile de décrire la place de la langue française et de toutes les autres langues dans le fonctionnement d'une organisation particulière. Mais cela n'est certainement pas représentatif de la place réelle de chaque langue dans le contexte global international, même si les choix faits n'ont pas été faits par hasard. Cependant, les organisations internationales sont des entités à composantes humaines. Dès lors, comme tout environnement humain, elles se régulent autour de l'interprétation des règles mais aussi, et peut-être surtout, par des rites, des us et coutumes qui finissent par composer les cultures professionnelles qui leur sont propres. Composées d'agents naturellement influencés par la vision du monde inhérente à leur culture d'origine et par la culture linguistique particulière de l'OI au sein de laquelle ils travaillent, les OI ont donc des réalités linguistiques bien plus complexes qu'on ne pourrait le croire. Elles sont évolutives, sensibles aux tendances, aux fluctuations, aux aléas politiques et sociologiques. L'appréciation de l'évolution de l'emploi des langues en leur sein peut donc non seulement donner une idée assez juste de la place d'une langue dans le



Dominique Hoppe, président de l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (photo D. R.)

contexte global mais représente probablement également une bonne image des grands équilibres linguistiques mondiaux.

SF : Un vrai monolinguisme existe-t-il vraiment ? (On a notre propre langue et l'on parle d'autres langues qui nous sont imposées, c'est la langue de l'autre.) Comment donc le monolinguisme peut-il nuire à l'équilibre de représentativité des États au sein des organisations internationales ?

DH : Le monolinguisme existe bien, soyez-en sûr ! C'est déjà une évidence mathématique. Il y a beaucoup plus de gens sur terre qui ne parlent qu'une seule langue que de personnes qui en parlent plusieurs. Il serait d'ailleurs intéressant d'analyser le multilinguisme par continent. Je suis persuadé que l'Afrique serait bien en avance sur tous les autres en ce qui concerne le multilinguisme. Par contre, ce « monolinguisme par manque de connaissance d'une autre langue » n'est pas la forme de monolinguisme qui touche les organisations internationales. De fait, les agents travaillant en milieu multilatéral sont la plupart du temps polyglottes ou tout au moins bilingues. Il y a une bonne raison pour cela. Les États souverains qui les ont constitués avaient conscience de l'importance de conserver une forme de diversité linguistique pour qu'aucun pays ne puisse, par une meilleure connaissance de la langue employée, dominer les autres. Cet esprit, s'il est toujours présent dans les textes, a malheureusement, sous la pression de l'urgence, de la standardisation des pratiques et de fallacieux prétextes budgétaires, tendance à disparaître dans la réalité quotidienne. Aussi, bien que polyglottes, les fonctionnaires internationaux intègrent-ils de plus en plus des pratiques et des *habitus* linguistiques qui utilisent l'anglais exclusivement. Et peu à peu le cercle vicieux du monolinguisme intègre les cultures professionnelles des OI et devient la norme, imposant ainsi une langue unique pour une pensée unique. Et ce monolinguisme imposé ne peut que nuire à l'équilibre de représentativité. Une langue n'est pas neutre, elle est la projection d'une certaine vision du monde.

**« ...peu à peu le cercle
vicieux du monolinguisme
intègre les cultures
professionnelles et devient
la norme. »**

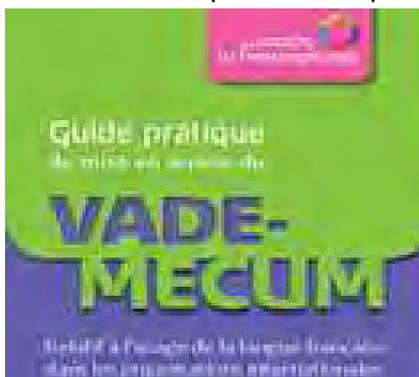
N'en utiliser qu'une implique donc de se concentrer sur une vision unique. Il y a aussi le déséquilibre de capacité d'expression. Sur des dossiers difficiles, sensibles, subtils, techniques, il faut pouvoir s'exprimer dans une langue que l'on possède vraiment. Et, croyez-moi, de nombreux locuteurs qui s'expriment dans ce qu'ils croient être de l'anglais le font en fait dans un « *globish international* » qui laisse peu d'espace à la subtilité. Ce monolinguisme-là est un véritable danger pour la démocratie.

SF : Comment pourrait-on concrétiser le multilatéralisme, le multiculturalisme et le multilinguisme qui sont cités dans le « Manifeste en faveur de l'usage du français et de la diversité linguistique et culturelle dans les organisations Internationales » publié et promu par l'AFFOI ?

DH : La question est vaste et il est impossible d'aborder tous les aspects politiques, culturels, diplomatiques, sociologiques et structurels en quelques lignes. Pour y répondre dans un espace limité, je vais donc exclusivement aborder les aspects pratiques à partir de deux environnements trop souvent confondus. Le multilatéralisme des grandes conférences internationales qui fixent les lignes stratégiques des OI à moyen et long terme, et le quotidien des OI.

En ce qui concerne les grandes rencontres internationales, un peu de discipline autour des textes formels et un peu de bon sens de la part des représentants officiels des États auraient déjà un effet spectaculaire. Comme vous le savez, les règles linguistiques des grandes rencontres permettent souvent aux participants de s'exprimer dans leur langue. Leurs propos sont alors traduits. C'est tout le sens des langues officielles qui sont plus nombreuses que les langues de travail. L'ONU par exemple a 2 langues de travail (français et anglais) mais 6 langues officielles (arabe, chinois, espagnol, russe, français et anglais). La Commission européenne a, quant à elle, opté pour 23 langues officielles (toutes les langues des pays membres) et 3 langues de travail (français, anglais allemand). On pourrait donc imaginer que, dans ce cadre en tout cas, les représentants des États utilisent cette possibilité de parler leur propre langue. Et pourtant non. Ils sont encore nombreux à préférer s'exprimer dans un anglais approximatif que les traducteurs peinent parfois à retranscrire dans la langue d'origine de celui qui s'exprime, tant le niveau est parfois médiocre. Ne touche-t-on pas à l'absurde ? Face à ce problème, les 77 pays de la Francophonie ont donné en 2006 des directives officielles à leurs représentants au travers du « *Vade-mecum relatif à l'usage du français dans les organisations internationales* » rédigé durant le sommet de Bucarest. Pourtant, le problème perdure. Par snobisme mal placé, par provocation ou par sentiment d'être plus crédible dans la communauté internationale, certains représentants, décidant d'ignorer les consignes officielles, continuent à nuire aux intérêts de leur nation en s'obstinant à parler anglais plutôt que leur propre langue. Mettre fin à ces pratiques absurdes serait déjà un grand pas dans la bonne direction.

Au sein des OI, le problème est plus complexe. Le monolinguisme relève désormais d'autre chose que de la capacité de s'exprimer. C'est maintenant un phénomène culturel



quasi inconscient qui a mis plusieurs décennies à se mettre en place et auquel il est difficile de résister sans se marginaliser ou prendre des risques en termes de carrière professionnelle. Qui plus est, le phénomène est renforcé par les effets culturels et conceptuels liés à l'utilisation d'outils et de concepts exclusivement anglo-saxons. Il faudra donc beaucoup de temps avant que le sain équilibre auquel aspire l'*AFFOI* ne soit à nouveau le quotidien de nos organisations. Mais nous avons quand



même quelques pistes sur le « comment ? ». L'*AFFOI* a par exemple publié le « *Kit du fonctionnaire francophone des organisations internationales* » dont un large usage par l'ensemble de la communauté francophone des organisations internationales permettrait de redonner au français une place importante dans le quotidien des OI. Cela aurait pour vertu de rééquilibrer la dualité linguistique, première étape d'un retour à la diversité. Pour accélérer le processus, il serait utile aussi de faire des études démontrant la fallacieuse illusion des effets positifs du monolinguisme. Certaines études commencent par exemple à prouver que le coût du monolinguisme pour la société est bien plus élevé que les économies faites par les OI. C'est en fait un transfert de coût qui augmente finalement la note. Voilà le genre d'argument à même de faire réfléchir les acteurs. Mais en tout cas, pour changer les choses, il faut informer plus, diffuser plus et convaincre plus. Et pour cela, des actions médiatiques et une participation plus avérée de la société civile sont nécessaires.

SF : ***Lorsqu'on défend la diversité linguistique et l'équilibre démocratique de la gouvernance mondiale, peut-on réaliser ces objectifs d'une manière unilatérale ? Ou toutes les organisations internationales sont-elles tenues de réaliser un travail de concertation ?***

DH : Il est en effet nécessaire d'apporter une forme de coordination transversale, à ce jour inexistante. Mais ce travail de concertation ne pourra se faire qu'à condition que les autres étapes évoquées soient elles-mêmes suivies. Et pour cela, il faudra commencer par faire comprendre aux OI elles-mêmes qu'elles ont une mission commune qui dépasse leurs missions personnelles, concept totalement inexistant à ce jour et dont l'acceptation serait en soi une révolution au sein des environnements souvent hyperspécialisés du multilatéral.

Qu'on le veuille ou non, les OI sont par nature le principal outil de la mondialisation. Leur diversité

linguistique, culturelle et conceptuelle est donc une condition sine qua non d'une gouvernance mondiale juste. Aussi, si cette diversité a un coût, elle n'a par contre pas de prix. Pour la préserver, il est important et de plus en plus urgent d'agir. Pour ma part, je suis intimement convaincu que les déséquilibres qui ont provoqué la crise mondiale dans laquelle les pays se débattent depuis 2008 relèvent également du manque de diversité des modèles et donc des possibles. S'engager pour la diversité linguistique culturelle et conceptuelle au sein des organisations internationales, c'est donc aussi s'engager pour un monde pluriel plus facilement respectueux de chacun, plus riche, plus ouvert et ultimement plus à même de faire face aux moments difficiles.

« Il faut commencer par faire comprendre aux organisations internationales elles-mêmes qu'elles ont une mission commune qui dépasse leurs missions personnelles. »

***Propos recueillis par Saïd Frix
Journaliste, membre de l'Union de la presse francophone (UPF Maroc)***

France, Québec et 14 juillet Contre décrochage et résignation

Il est urgent que la France se reprenne, retrouve sa fierté, ses marques et ses espaces, et se débarrasse des prétendues « élites » qui la « déconstruisent » par ignorance, incompetence ou trahison au profit de l'Empire, Madeleine Sauvé nous a transmis du Québec un article du journal Le Devoir sur ce sujet.



Au Québec, l'excellent film français *Alceste à bicyclette* a été rebaptisé *Molière à bicyclette*. Triste signe des temps : le distributeur présuma que nous n'étions pas en mesure de comprendre la référence au personnage principal du *Misanthrope*.

Autres tristes signes, en vrac : la Librairie générale française, véritable institution dans le Vieux-Québec (qui fut jadis un grouillant quartier latin avant qu'on ne

déménage l'université Laval dans les champs de Sainte-Foy), a fermé ce printemps.

Sur les plaines d'Abraham, en 1974, il y eut l'incroyable Super-franco-fête. Fondé en 1968, le Festival d'été fut longtemps un lieu de découverte de la chanson francophone. Aujourd'hui, ce rendez-vous annuel apparaît la plupart du temps comme une sorte de *Super-anglo-fête* pour vieux rockers dépassés.

Tellement qu'au parc de la Francophonie (!), Richard Desjardins, grinçant, a lancé à la foule : « *Même si on est au Festival d'été de Québec, j'espère que ça ne vous dérangera pas si on fait un show (sic) en français...* »

Il y a actuellement un déplorable décrochage du Québec d'avec ses racines françaises. On a beau insister – avec raison – sur le caractère multiethnique d'aujourd'hui, reste que cette langue que l'on transmet à nos enfants (notamment ceux de la loi 101) n'est quand même pas venue de la planète Mars !

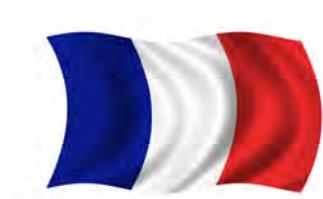
Bien sûr, il fallait que les Québécois qui croyaient encore à la notion de mère patrie la relativisent. Bien sûr, il a été nécessaire de valoriser les autres « patries » déterminantes de la culture québécoise.

Pensons à la fameuse équation de l'historien Yvan Lamonde : Québec = GB (Gde-Bretagne) + USA (au carré) - F (France) - R (Rome) + C (Canada, y c. Amérindiens) ; soit Q = GB + USA² + F + R + C.



L'auteur de cet article, le journaliste Antoine Robitaille, est l'auteur du *Nouvel Homme nouveau*, publié au Québec, et pour cela, il a mené une vaste enquête auprès des utopistes qui souhaitent l'avènement d'un « homme nouveau », expression héritée du XIX^e siècle. La différence est qu'aujourd'hui l'utopie n'est plus tant sociale que technique. L'auteur a questionné de grands chercheurs et des militants pour cerner leur idéal.

La France est devenue la « mère partie »



Moins de France et plus d'américanité, d'accord (et on pourrait en discuter). Mais de ce constat, faut-il pour autant conclure qu'il faut rompre encore plus avec l'Hexagone ? Cette tentation se perçoit chez le conteur Fred Pellerin, qui connaît un succès retentissant de l'autre côté de l'Atlantique, mais conclut que nous sommes passés, par rapport à la France, de la « mère patrie » à la « mère partie » (mot relevé par l'ancienne ministre Louise Beaudoin dans un texte récent).

Cette rupture d'avec la France peut mener à un désintérêt pour le combat pour le français, fondamental au Québec. Bien sûr, Québécois et Français semblent parfois « séparés par une langue commune », pour paraphraser George Bernard Shaw à propos de l'Angleterre et des États-Unis. Mais, comme l'affirmait Pierre Bourgault, pourfendeur d'une certaine francophobie québécoise latente (« maudit França ! », s'exclame-t-on) « vouloir à tout prix nous en tenir à la langue québécoise en tout temps et en tout lieu » représente le « pire des séparatismes ». Une coupure avec une langue internationale.

Il faut admettre que la France, ces temps-ci, ne donne pas toujours envie de se passionner pour elle, qui a la sinistrose et le « déclinisme » chroniques. Comment se passionner pour un pays toujours en train de se déprécier ? Plusieurs Français ne semblent absolument pas conscients qu'ils parlent une langue internationale qu'il faut défendre, et cultivent une vision de l'Amérique du Nord comme exclusivement anglophone. Les francophonies québécoise et canadienne existent... encore ! Chose certaine, pour ceux qui œuvrent dans les relations France-Québec, il y a beaucoup de travail à faire. **On pourrait commencer par lutter contre le décrochage québécois et la résignation française.**

**Antoine Robitaille,
Le Devoir, Québec, 13 juillet 2013**

BRÈVES

Le grave problème des chasses d'eau

Après deux ans de travail, la Commission européenne vient d'achever un important rapport sur l'optimisation de la consommation d'eau dans les chasses d'eau et urinoirs.



Development of EU Ecolabel Criteria
for Flushing Toilets and Urinals

Nom du rapport : « *Development of EU Ecolabel Criteria for Flushing Toilets and Urinals* ».

De cette grave affaire, qui a nécessité un rapport de 60 pages, la francophonie serait-elle donc exclue ? Que nenni ! Puisque le texte est signé... *Aurélien Genty*.

Ah ! que cela fleure bon...

Le quotidien neuchâtelois L'Express a fêté ses 275 ans

L'Express est le plus ancien organe de presse de langue française au monde qui soit édité à ce jour [source RTS]. Il est diffusé à 22 000 exemplaires, ce qui représente environ 50 000 lecteurs.



La
version
1738
(à g.)

...



Et la
version
2013
(à d.).



Pour fêter ses 275 ans, au printemps dernier, le journal, créé en 1738 sous le nom de *Feuille d'avis*, a présenté l'actualité sous une forme graphique « à l'ancienne » dans une édition spéciale placée sous le titre historique de *Feuille d'avis de Neuchâtel*. Un second cahier, à vocation historique, et titré *L'Express*, était traité sous le graphisme actuel du journal. Il retraçait l'histoire de l'évolution de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel », de sa création à nos jours.

Longue vie à *L'Express* !

L'exception culturelle défendue à Cannes

Steven Spielberg, président du Festival de Cannes 2013, a défendu l'exception culturelle, signalant que plus de la moitié des films présentés avaient bénéficié de soutiens dans le cadre de coproductions de fonds européens et du système français, lequel n'est pas un système de subventionnement public, mais de financement de la création par les spectateurs eux-mêmes, au moyen de la redevance sur les billets, et par les opérateurs audiovisuels.

Une charte sur l'avenir du français au Québec ?

Le mouvement Québec français, vient de lancer un appel pressant à la mobilisation et à l'action (<http://quebecfrancais.org/declaration>), non seulement pour contrer les reculs du français, mais surtout pour réaliser les objectifs de la Charte de la langue française :

- 1- faire du français la véritable langue officielle et commune dans toutes les régions du Québec ;
- 2- favoriser l'inclusion et la francisation des nouveaux arrivants et des allophones ;
- 3- assurer l'avenir du français au Québec en renforçant la « loi 101 ».

Un colloque sur la défense de la langue française à Nice

Lucien Pons, président de l'association « Comité pour une Nouvelle Résistance – CNR », nous informe qu'elle a organisé à Nice en septembre 2013, pendant les Jeux de la francophonie, un colloque sur la défense de la langue française.

Selon lui : « Au fil des différentes conférences, il est clairement apparu que ce merveilleux patrimoine commun était en grand danger. La langue est le premier des services publics, elle représente un terrible enjeu de pouvoir. Les différentes conférences ont été filmées et elles seront disponibles très prochainement sur la Toile.

« Je vous livre cependant deux éléments de notre quotidien auxquels nous ne prêtons pas attention et qui ont été révélés au cours du colloque.

« Dans beaucoup d'entreprises françaises du CAC 40 travaillant sur le sol national, la plupart des cadres supérieurs (ceux qui prennent les décisions) sont anglo-saxons. Leur langue maternelle est l'anglais ou l'américain. Leur façon de penser est américaine. Leur priorité est de servir l'économie anglo-saxonne. Pour eux, le modèle social français auquel nous sommes viscéralement attachés ne compte pas.

« De nombreux élèves ne maîtrisent plus notre langue. Beaucoup la considèrent comme une langue étrangère à l'entrée en sixième et le bilan s'alourdit d'année en année. On imagine les graves conséquences pour l'avenir ! »

Michel Serres parle de faire grève pour la langue

MICHEL SERRES VEUT QUE LES FRANÇAIS FASSENT «LA GRÈVE CONTRE L'INVASION DE L'ANGLAIS»



Dans une interview donnée au journal *La Dépêche* le 20 octobre 2013, l'humaniste et philosophe Michel Serres ne mâche pas ses mots : « La classe dominante n'a jamais parlé la même langue que le peuple. Maintenant la classe dominante parle anglais, et le français est devenu la langue des pauvres ; et moi, je défends la langue des pauvres. Voilà, c'est pour ça que je demande qu'on fasse la grève. J'en ai marre que la SNCF nous fasse des "smiles". J'en

ai plein le dos de cette affaire. Il y a plus de mots anglais sur les murs de Toulouse qu'il y avait de mots allemands pendant l'Occupation... »

De nouvelles communes ont adopté notre manifeste

Depuis la parution de notre précédent numéro, plusieurs communes, et non des moins prestigieuses, ont adopté le « **Manifeste pour la langue française** » qu'ALF propose au vote de leurs conseils municipaux.

Voici quelques noms parmi les communes les plus récemment signataires : Arnac-Pompadour (Corrèze), 1 227 habitants ; Brantôme (Dordogne), 2 152 habitants ; Largny-sur-Automne (Aisne), 250 habitants ; Morbecque (Nord), 2 658 habitants ; Vézelay (Yonne), 447 habitants ; Yerres (Essonne), 29 050 habitants... et Dumbéa, en Nouvelle-Calédonie, 26 779 habitants !

Continuons de nous mobiliser et gageons que notre liste va encore s'accroître !

COURRIER DES LECTEURS

La signature d'Uchaux

Je suis particulièrement heureuse que notre petite commune d'Uchaux (Vaucluse) soit arrivée à signer, lors de son dernier conseil municipal, le manifeste pour protéger notre si belle langue française, contre ce pouvoir dominant de la langue anglo-américaine.

[...]

Comme il est difficile de convaincre les personnes autour de nous ! La pensée unique fait malheureusement bien du chemin dans les esprits par l'intermédiaire de tous nos médias !

J'avais eu (la bonne) intention de vous écrire un mot rapide dès le vote du conseil municipal, mais je suis si bousculée que les jours ont passé... Ah, veuillez m'en excuser.

Marie-Hélène Morot-Sir

Lettre d'Yves Mansuy, membre d'ALF, à la députée vendéenne P.S., Sylvie Bulteau

Madame la Députée,

Le Premier ministre avait donné des consignes pour que les ministres dans leur communication publique évitent l'introduction d'une terminologie anglaise.

On peut raisonnablement supposer que cela s'applique aussi aux administrations qui sont sous la tutelle des ministres. Visiblement, le message ne passe pas et cette imbrication permanente de vocables anglais dans la communication administrative, qui s'aligne ainsi de fait sur la communication publicitaire et médiatique, renforce le sentiment que la majorité présidentielle se désintéresse^{iv}, au-delà des déclarations de principe, de l'évolution et du devenir de la langue française.

Je vous prie, etc.

Yves Mansuy

^{iv} Comme les majorités qui se sont succédé... (NDLR.)

Du one man show au burn out

Un magazine TV incluait récemment en couverture deux expressions anglo-saxonnes : one man show et burn out. Si la première est entrée dans le langage quotidien, la seconde laisse perplexe. J'en ai eu la preuve chez mon marchand de journaux où une personne seulement en connaissait l'équivalent français – épuisement professionnel – pour avoir personnellement vécu ce syndrome psychologique, tandis qu'une autre



s'interrogeait sur le sens de cette expression choisie comme titre du dernier spectacle de Didier Bourdon. C'est à croire, me confia une troisième personne, que, chargé d'informer sur les programmes télévisés, ce magazine annonce la création d'une chaîne anglo-saxonne !

Admettons l'expression « one man show ». Mais pourquoi faudrait-il que le « syndrome d'épuisement », qui fleure bon le pays de Descartes, soit rebaptisé à l'anglo-saxonne

« burn out » ? C'est la question.

Christian Massé de La Riche (Indre-et-Loire)

Réponse de la rédaction : Faut-il vraiment adopter « one man show » et considérer qu'il a gagné partout, en abandonnant le combat, alors que nous avons en français le bon vieux « récital », et puis : « le solo, se produire en solo, un spectacle en solo » ; et, dans quelques cas bien précis : « le soliloque, le monologue » ; et que l'on pourrait, dans divers registres (comme dit le Cyrano de Rostand « *on pourrait dire... Oh ! Dieu !... bien des choses en somme* ») aller jusqu'à employer « chanter seul », « jouer tout seul », « un joue-tout-seul », « un seuliste », « seul-en-scène », « seul-à-salle » (à partir de « seul à seul »)...

Quelques-unes de ces expressions sont tirées du **dictionnaire frananglais-français d'Alfred Gilder** : *En vrai français dans le texte* (Le Cherche Midi, Paris 1999), qu'Albert Salon recommande pour sa richesse reconfortante, et dont il vous suggère l'acquisition.

Des fondations états-uniennes contre la langue française

Le « Wall Street Institute » m'a toujours intrigué et le fait qu'on retrouve exactement la même publicité dans plusieurs pays d'Europe continentale semble indiquer que l'on a affaire à une organisation d'envergure financée sur fonds états-uniens par le biais de fondations prétendument privées. Enfin, rassurons-nous ! Le renseignement français ainsi que celui des autres pays d'Europe continentale doivent être parfaitement au courant mais n'en pipent pas un mot à la presse !

Encore un cas de « sciences dures » au lieu de « sciences exactes », alors même que le rédacteur de l'article voudrait promouvoir le français ! Enfin, je n'en suis pas totalement sûr quand il semble regretter l'anglais aux dépens du globish. Un rejet total et systématique serait plus clair !

L'auteur de l'article ne semble pas comprendre qu'il n'y a pas d'institution plus sectaire que les universités qui devraient pourtant préparer les jeunes à la pensée autonome. Ce n'est pas le cas et, à quelques exceptions près, ne comptons pas sur les universitaires pour changer la situation. Les universitaires continueront et pour assez longtemps encore à faire des courbettes devant l'anglais. L'ouverture d'esprit et, surtout, le sens critique, devraient être les apanages de ce milieu et c'est tout à fait l'inverse. Cela, bien sûr, n'a pas toujours été ainsi. Les formations rigoristes d'antan, celle que j'ai connue par exemple en sciences exactes et lors de ma formation d'ingénieur, nous aidaient considérablement à juger et évaluer, et à rejeter si nécessaire, ce qui ne tenait pas debout. Si on est assujéti à l'obligation de prouver, on n'accepte pas n'importe quoi. Or l'anglicisation des programmes de formation nous en dit long sur la dégradation de la qualité dans la formation des esprits et j'irais même plus loin. Elle en dit long aussi sur les prétendues capacités de découverte et d'invention des Européens continentaux. Je ne crois pas, en effet, que des grands novateurs pourraient encore émerger aujourd'hui, dans une telle atmosphère, et je pense bien entendu aux géants des mathématiques et de la physique du début du XX^e siècle. Les novateurs en herbe existent certainement mais ils ne prennent plus le chemin de l'université qui se retrouve peuplée de médiocres offrant des formations standardisées qui ne vaudront plus grand-chose dans 20 ou 30 ans.

Madame Fioraso n'est pas vraiment vent debout contre ce redoutable danger...

Charles Durand

article publié en mai 2013 par www.marianne.net : « Pardon-my-French »

On ne s'ennuie jamais avec Orange

(Extraits du « guide d'emploi » d'une clé « Everywhere » d'Orange [France-Télécom] à Madagascar)
 « *S'il vous plaît il faut utiliser la accessoires originaux ou les accessoires qui sont autorisés* » [...] « *Interdit d'être démonté par des non professionnels...* » [...] « *l'intervalle de température du fonctionnement est de -10° C- + 60° C et d'humidité de 5% à 95% sont recommandés.* » [...] « *le mal traitement par l'utilisateur final* » [...] « *quelque soit que ZTE avait été avisé ou pas* » [...] « *N'ouvrez brutalement pas le couvercle avant* » [...] « *L'utilisation des appareils électroniques émetteurs est interdite dans des places comme avion...* », etc.

Gardons en tête qu'il s'agit d'une notice technique émanant d'une entreprise française à destination d'utilisateurs d'un pays francophone.

L'explication : il *semblerait* que la version *originale* de ladite notice soit en anglais. S'apercevant ensuite qu'on avait affaire à une clientèle francophone, un bricolage linguistique a dû être effectué par une officine quelconque (peut-être chinoise ? ou sud-africaine ?). D'où ces invraisemblables barbarismes¹.

Francis Gandon, professeur honoraire

¹ Autre gag : Orange a gardé en malgache le slogan commençant par « *Be* » : soyez ceci ou cela. Mais, en malgache, *be* signifie « beaucoup ». D'où la proposition suivante du « forfait dimanche » : « *Be Alahady* » (« Soyez dimanche » en sabir), ce que la clientèle comprend comme « Beaucoup de dimanche(s) » !

Histoire-géo : les bourdes de dirigeants et journalistes incultes

« Coup de sang » de Denis Griesmar, fidèle lecteur et adhérent

Ce que les journalistes n'ont pas vu (comme d'hab') :

La « Macédoine » révèle simplement le suivisme de celui qui prend pour argent comptant la vision du monde anglo-saxonne (« Macedonia »).

C'est du même tonneau que la disparition du Proche-Orient (en partie francophone) au profit d'un Moyen-Orient que l'on met à toutes les sauces ; que l'adjonction de « city » à Mexico, Koweït, etc. ; que l'obstination des journaux à parler de « backgammon » à propos de tric-trac (ou de jacquet)...

Comme ils ne savent pas les noms français des villes et des pays, Tiflis a disparu au profit de Tbilissi... Après le « Sud-Vietnam », nous aurons certainement bientôt droit à la « Sud-France » ; on parle déjà du « Nord-Mali ».

Et de même, le cari est, pour eux, toujours « curry^v » et le tandour « tandoori »...

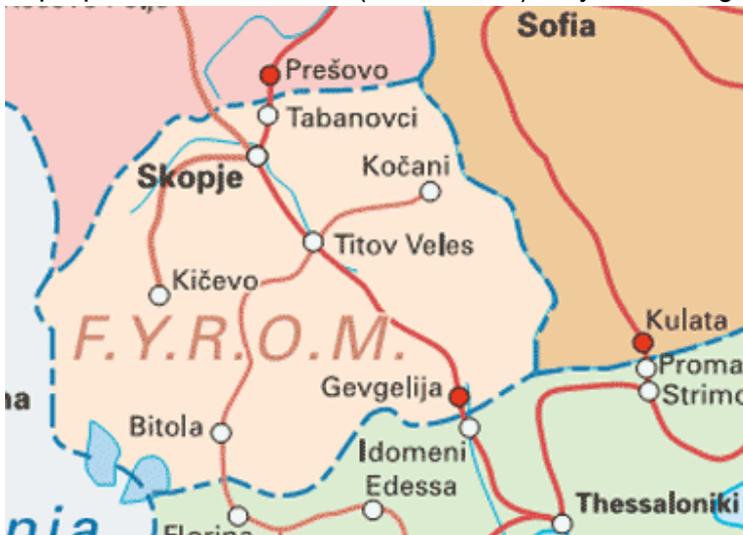
Les journaux incultes au service de l'oligarchie prétendent interdire d'avoir une vision francophone du monde...

Denis Griesmar

^v Mais en prononçant le U à la française... (NDLR.)

Philippe Loubière ajoute :

À propos de *Macedonia* (sic et resic), il y a un anglicisme plus pervers, c'est celui de



FYROM. La Grèce refuse qu'un autre pays porte le nom d'une de ses provinces, ce qui fait que pas plus *Macédoine* que *Macedonia* n'est officiel. On utilise donc, pour désigner ce pays, soit le « yanqui » *Former Yugoslavian Republic Of Macedonia*, en abrégé *FYROM*, soit, le français *ARYM* (Ancienne République yougoslave de Macédoine). À nous, Français, de privilégier le français !

Jean Hourcade, autre membre d'ALF, complète le tableau :

Et Yahoo (que j'envisage de quitter) me bombarde de « pop up(s?) » en charabia angloïde plusieurs fois par jour (publicité, voire messages pour la gestion de mon compte).

En 1992, lorsque nous écrivions, dans l'appel publié dans *Le Monde*, que certains envisageaient sérieusement de faire en sorte que les Français changent de langue, des lecteurs ont protesté en disant que nous exagérions...

La responsabilité des Français

Notre correspondante, Anna Maria Campogrande, est italienne ; elle préside l'association Athéna qui réunit des fonctionnaires européens en activité ou retraités et s'élève activement contre le plurilinguisme de plus en plus oublié par la Commission.



Très souvent, les Français, pour montrer leur « modernité », préfèrent parler anglais au sein de la Commission européenne. Les Français portent une très grande responsabilité dans la dégradation du plurilinguisme. Ils ont défendu très peu, très mal, leur langue en gardant toujours une attitude soumise face à l'anglais, en méprisant les autres langues latines qui auraient pu et peuvent être un soutien salutaire pour le français et pour la civilisation gréco-latine dont nous sommes issus et qui nous est commune. Dans les réunions, et souvent même dans la rédaction de papiers, les Français ont été toujours les premiers à renoncer au français pour privilégier l'anglais. Le minimalisme

français dans la défense du français, au sein des institutions européennes, a été une véritable catastrophe pour la défense de notre culture commune. On pourra, éventuellement, approfondir cette question mais il faut que les Français sachent que le français n'est pas leur propriété exclusive, il constitue un patrimoine commun à toute la civilisation gréco-latine que la globalisation est entrain d'anéantir

C'est la globalisation qui impose l'anglais, ce sont les chefs de file de l'économie et de la finance mondiales, nichés sur les hauteurs de Wall Street, qui imposent l'anglais et la culture spéculatrice et affairiste que l'anglo-américain véhicule. Nous sommes en guerre et l'Europe est occupée. C'est une nouvelle forme de guerre, qui n'a pas besoin de conquérir le territoire avec armes et blindés parce que c'est l'esprit et la culture qui sont visés. Par ailleurs, même les Britanniques ont tout intérêt à conserver le plurilinguisme et les différentes cultures de l'Europe pour tirer parti d'une Europe humaniste et cultivée au sein de laquelle il fait bon vivre

Anna Maria Campogrande



PARUTIONS SIGNALÉES

Travaux des commissions de terminologie et de néologie

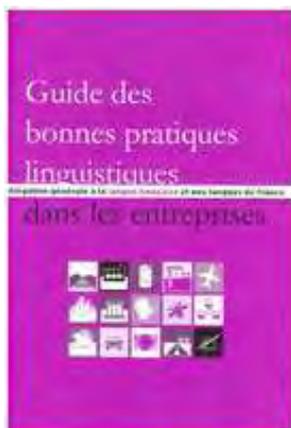
Deux nouvelles listes ont été publiées au *Journal officiel* du 15 septembre 2013 par la Commission générale de terminologie et de néologie :

- une liste du **vocabulaire de la biologie** (sur proposition du groupe biologie de l'Académie des sciences) ;
- une liste du **vocabulaire des affaires étrangères** (sur proposition de la commission spécialisée de terminologie des affaires étrangères, présidée par notre ami Thierry Burkard, ancien ambassadeur, membre d'ALF).

On peut se procurer ces documents en en faisant la demande auprès de la DGLFLF, 6, rue des Pyramides, 75001, Paris, ou : dglf@culture.gouv.fr , tél. 01 40 15 80 00.

Guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises

Pour l'emploi du français dans les entreprises et le monde du travail, la DGLFLF publie un précieux *Guide des bonnes pratiques linguistiques dans les entreprises*. ALF recommande vivement à tous ses membres, aux visiteurs de son site, et aux lecteurs de ce bulletin, de donner le maximum d'écho à cette initiative particulièrement bienvenue.



Ce document, comme son titre l'indique aux familiers du langage d'outre-Atlantique, est d'abord le fruit des institutions québécoises chargées d'appliquer la loi 101 de 1977 au Québec sur le français, puis de la coopération franco-québécoise (OLF et DGLFLF) avec la participation du professeur français Claude Truchot.

Maintenant publié par la DGLFLF (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, rattachée au ministère de la Culture et de la Communication) qui s'appuie largement sur les syndicats français pour sa diffusion optimale (ainsi notre ami Franck Grandmaison de l'UNSA, qui fut, et reste, avec Jean-Loup Cuisiniez, l'un des principaux interlocuteurs syndicaux français dans la coopération d'ALF avec les syndicats), ce document rassemble les « bonnes pratiques » françaises et franco-québécoises les plus pertinentes.

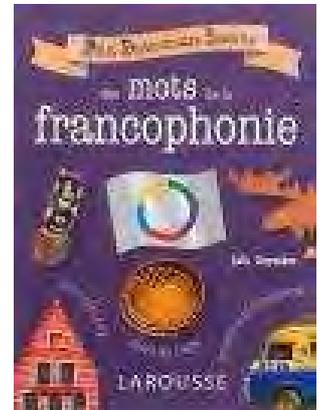
D'un format réduit (32 pages en A5), il a vocation à connaître une large diffusion auprès des acteurs du monde du travail. Son texte intégral figure sur le site d'ALF. Il peut aussi être demandé à la DGLFLF (adresse ci-dessus).

Albert Salon

La DGLFLF a aussi publié, en novembre, son rapport annuel au Parlement. Nos lecteurs peuvent le consulter ou le télécharger sur le site de la DGLFLF. Ils peuvent aussi se le procurer sous forme imprimée en le demandant à la DGLFLF (adresse ci-dessus).

Petit dictionnaire amusant des mots de la francophonie

Qui n'a rêvé de traverser, au Canada, le fleuve sur un beau traversier ? D'acheter, en Belgique, un cornet à la baraque à frites, avant de s'attabler devant un filet américain ? En Suisse, d'enfiler ses cuissettes avant d'enfourcher son bicycle ? En Afrique, de voyager en Mercedes en compagnie d'une mama Benz ? Ou de mettre ses sentimentales pour aller ambiancer ? Profonds et cocasses, toujours admirables, les mots francophones nous entraînent dans une folle ronde autour du monde. Ce dictionnaire est un florilège, il recueille mots et expressions du français parlé hors de l'Hexagone. On s'y promènera aussi bien en Belgique, en Suisse, au Canada, aux Antilles que dans les pays d'Afrique ou de l'océan Indien. Ce livre est à lire de façon enjouée, comme une introduction au monde francophone, un « ziboulateur » à la main.



Larousse, prix : 6,90 €, ouvrage collectif, parution : novembre 2013

Le français dans la revue *Espoir*

Le numéro 173 (été 2013) de la revue *Espoir*, organe de la Fondation Charles De Gaulle, dont l'actuel président est Jacques Godfrain, bien connu de nos lecteurs, également président de l'AFAL (Association francophone d'amitié et de liaison), a pour dossier « La langue de la République est le français ». Il comporte dix articles, tous plus intéressants les uns que les autres, dus notamment aux plumes brillantes de Philippe de Saint Robert (« Le général De Gaulle n'aurait pas abandonné le français »), Philippe Marini, sénateur de l'Oise, promoteur en 2004 d'une proposition de loi visant à préciser et renforcer la loi Toubon, adoptée par le Sénat mais bloquée à l'Assemblée nationale (« Promouvoir le français dans le monde réel d'aujourd'hui »), Abdou Diouf, secrétaire général de l'OIF (« Une langue pour la diversité »)... Amis lecteurs, joignez la Fondation : 5, rue de Solférino, 75007 Paris.



Denis Nardin

Études analyse la stratégie militaire en Francophonie

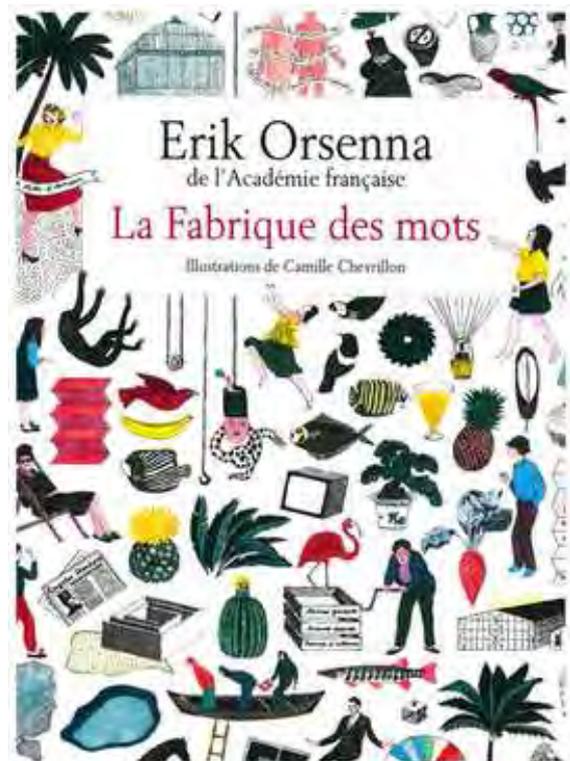
Connaissez-vous l'IRSEM ? L'Institut de recherche stratégique de l'École militaire participe à la recherche sur les questions de défense, notamment en accueillant de jeunes doctorants intéressés par ces questions. Leurs travaux sont publiés dans une collection d'*Études* qui compte à l'heure actuelle 26 numéros dont les titres sont tous alléchants : le 26^e, qui vient de sortir, porte sur « *Francophonie et profondeur stratégique* » et offre neuf articles passionnants sur la valeur stratégique de la francophonie, avec un avant-propos du directeur de l'IRSEM, le Pr Frédéric Charillon. N'hésitez pas à consulter le site defense.gouv.fr/irsem pour en savoir plus.

Denis Nardin

La Fabrique des mots

Depuis le succès de *La Grammaire est une chanson douce*, *La Fabrique des mots* clôt – provisoirement, espérons-le – la promenade d'Érik Orsenna au pays de la grammaire française. « *La langue et ceux qui la parlent sont unis comme s'ils formaient ensemble un même tissu.* » Nous avons créé les mots. Et les mots, en retour, n'ont pas cessé de nous inventer ? Comment fabrique-t-on les mots ? La petite Jeanne, l'héroïne de ce court roman, l'explique en racontant l'histoire d'une révolte contre un dictateur qui voulait limiter le vocabulaire à une courte liste de douze mots...

L'académicien Érik Orsenna aborde sur un ton léger les multiples problèmes du langage et il évoque le danger que courent les peuples qui, perdant leur vocabulaire, oubliant ses racines lointaines, perdent leur âme et voient disparaître leur culture. « *Dans beaucoup de pays, à beaucoup d'époques, des autorités, des religieux, des politiques se sont méfiés des livres. Alors ils les ont brûlés. [...] Ce que nous sommes en train de vivre est pire : si nous perdons nos mots, plus besoin d'incendier les livres, personne ne pourra plus rien raconter. Et sans raconter comment voulez-vous comprendre ?* » Alors le roman résume la fabrication des mots, l'étymologie, le « génie » de chaque langue, l'importance de comprendre de quoi on parle, de définir précisément chaque mot : « *La langue est une grosse bête vivante, elle n'arrête pas de bouger tout le temps, de changer, emprunter, rejeter, inventer...* »



L'ouvrage est illustré de jolis dessins en couleurs de Camille Chevrillon, faussement naïfs. Racontant une histoire d'enfants, ce livre peut être lu par des enfants ou, mieux, à des enfants, par une grand-mère qui pourrait compléter ou expliquer certains passages en les rapportant à des exemples précis vécus par l'enfant.

La Fabrique des mots, par Érik Orsenna, de l'Académie française, éditions Stock, juin 2013, prix : 15 €

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE
le 18 janvier 2014 au lycée Henri IV
Venez nombreux !